

Delay

Nom : Delay Numéro matricule du recrutement : 466

Prénoms : Gabriel Joseph Surnom : _____ Classe de mobilisation : 1904

ÉTAT CIVIL.

Né le 21 juillet 1884 à S-Georges d'Espéranche canton de Beyprieux département de l'Isère résidant à S-Georges d'Espéranche canton d' Beyprieux département de l'Isère profession de cultivateur

fil(s) de Charles et de Tenoud Marie Marguerite domiciliés à S-Georges d'Espéranche canton d' Beyprieux département de l'Isère

N° 86 de tirage dans le canton d' Beyprieux

SIGNALEMENT.

Cheveux et sourcils bruns
yeux noirs front découvert
nez mojen bouche moyenne
menton roud visage roud
Taille : 1 m. 64 cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES : _____

Degré d'instruction : { générale (1). 3
militaire (2). _____

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon
dispense art. 21, père au service

Compris dans la 2^e partie de la liste du recrutement cantonal (_____ portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Incorporé le 8 Octobre 1905. - N° 166. 7108. arrivé au corps et soldat de 2^e classe le dit jour - Envoyé en congé le 18 septembre 1906. Certificat de bonne conduite accordé.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D. domicile ou R. résidence.

Rappelé à l'activité par suite de la Mobilisation Générale

N° _____ du 1^{er} Août 1914, arrivé au corps le 4 août 1914
Passé au 158^e Rég. d'Inf. le 30 mai 1915 - en permanence au 14^e d'Inf. du 4 juin au 18 septembre 1915 - affecté au 158^e le 29 septembre 1915 - Décédé le 1^{er} avril 1916 des suites des blessures à Verdun. Meurt pendant avis FE 2708 du Mⁱⁿ de la guerre en date du 14 avril 1916. Blessé le 16 Mars 1916 au combat de Vaux - devant Dauloy (Champagne) contre l'Allemagne - du 4 août 1914 au 1^{er} avril 1916.

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 99^e Régiment d'Infanterie du 18 août au 14 fév 1908
A accompli une 2^e période d'exercices dans le 22^e Rég. d'Inf. du 10 au 26 avril 1908

Passé dans l'armée territoriale le _____

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
<u>1^{er} octobre 1906</u>	<u>1^{er} octobre 1908</u>	<u>1^{er} octobre 1912</u>	<u>1^{er} octobre 1920</u>	<u>1^{er} octobre 1930</u>

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Soucis de 150 fr. payés le 10 juillet 1918 à 1/2 me fr
Delay Gabriel

A accompli une période d'exercices dans l' _____ du _____ au _____

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le _____

Libéré du service militaire le _____

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Guerr. - Registre matricule. - 2-89-1903.